

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CHARGE DES SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE Y COMPRIS LES ASPECTS EAS/HS ET LE MONITORING DES CONFLITS POUR LES COORDINATIONS PROVINCIALES DU SUD-KIVU DU PROJET DE STABILISATION ET DE RELEVEMENT DE L'EST DE LA RDC

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un prêt d'un montant de (250 millions de dollars) de l'Association Internationale de Développement (IDA) au titre de Financement du Projet de Stabilisation et de Relèvement dans l'Est de la RDC.

Le Projet de Stabilisation et de Relèvement de l'Est de la RDC (P175834) a pour objectif de soutenir : (i) la fourniture d'infrastructures socio-économiques communautaires de base et (ii) la réinsertion socio-économique durable de personnes sorties des forces et groupes armés des communautés situées dans les zones ciblées des provinces de Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

La justification économique du projet est basée sur les éléments suivants : La nécessité de jeter les bases d'un relèvement à plus long terme en créant une plate-forme de projet décentralisée de "stabilisation", intégrée dans l'administration provinciale, combinée au renforcement des systèmes de gestion des finances publiques afin que les recettes de l'État puissent garantir la pérennité de l'action.

Une nouvelle structure de mise en œuvre préparerait une base pour des investissements de stabilisation et de relèvement à plus long terme. En outre, investir dans une nouvelle structure pourrait être combiné avec un soutien au Gouvernement dans le renforcement des systèmes déconcentrés de gestion des finances publiques et la mobilisation des recettes afin qu'un tel processus de redressement puisse être soutenu par l'État à moyen terme.

Le projet améliorera l'accès aux infrastructures socio-économiques de base pour environ 3,3 millions de personnes résidant dans environ 880 communautés ; il soutiendra également directement les moyens de subsistance d'environ 124000 personnes. Le ciblage géographique et des bénéficiaires sera essentiel pour identifier les communautés où il existe des opportunités d'aide au développement pour jouer un rôle potentiellement transformateur.

Le Projet a cinq composantes répartis de la manière suivante ;

1. Composante I : Stabilisation communautaire (75 millions de dollars)

Cette composante ciblera environ 430 communautés dans les Entités Territoriales Décentralisées (ETD ou collectivités locales) identifiées par le projet. Sur la base de l'expérience de STEP, concernant le coût moyen d'un sous-projet et les variations de coût par type, secteur et localisation d'un sous-projet, la composante attribuera un plafond de 150 000 USD par communauté. En supposant une facilitation globale des composantes et des frais généraux de 15 pourcent, cela permettrait le financement d'environ 430 communautés et d'un minimum de 433 sous-projets.

1.1. Sous-composante I.A : Facilitation et renforcement des capacités pour la planification communautaire participative (20 millions de dollars US)

1.2. Sous-composante I.B : Investissements dans les infrastructures sociales et économiques communautaires (130 millions de dollars US)

2. Composante II : Réintégration à base communautaire (135 millions de dollars)

2.1. Sous-composante II (a) : Réintégration communautaire des personnes associées aux groupes désarmés

2.2. Sous-composante II (b) : Réintégration des communautés vulnérables.

3. Composante III : Renforcement des institutions axé sur l'augmentation des revenus (20 millions de dollars)

4. Composante IV : Gestion de projet et recherche (20 millions de dollars)

4.1. Sous-composante IV.A : Gestion du programme

4.2. Sous-composante IV.B : Recherche et apprentissage

5. Composante 5: Contingence d'Intervention d'urgence (CERC) (US\$0 million de dollars)

Ce projet sera mené conformément aux normes environnementales et sociales (NES) de la Banque Mondiale, à savoir :

- NES 1 – Evaluation et gestion des risques et effets environnementaux et sociaux ;
- NES 2 – Emploi et conditions de travail ;
- NES 3 – Utilisation rationnelle des ressources et prévention et gestion de la pollution ;
- NES 4 – Santé et sécurité des populations ;
- NES 5 – Acquisition des terres, restrictions à l'utilisation des terres et réinstallation forcée ;
- NES 6 – Préservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles biologiques ;
- NES 7 – Peuples autochtones/Communautés locales traditionnelles d'Afrique subsaharienne historiquement défavorisées ;
- NES 8 – Patrimoine culturel ;
- NES 10 – Mobilisation des parties prenantes et information.

En ce qui concerne les risques EAS/HS seront d'application les recommandations de la nouvelle Note de Bonnes Pratiques contre l'Exploitation et l'Abus Sexuel, et Harcèlement Sexuel dans les opérations de développement humaine¹ et celle dans le cadre du financement de projets d'investissement comportant de grands travaux de génie civil².

^[1]<https://documents1.worldbank.org/curated/fr/509041468321553133/pdf/929700WP0Box380Soc0Protection0Brief.pdf>

^[2] <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/e2ff01be0f07c82d73bc0c5e7ddf394f-0290032022/original/ESF-Good-Practice-Note-on-Addressing-SEA-SH-in-HD-Operations-First-Edition-September-16-2022.pdf>

A ce titre, la CEPTM recrute un Spécialiste Sauvegardes (, en charge des aspects liés aux Sauvegardes Sociales, y compris ceux liés à la gestion de risques EAS/HS, Sauvegardes

¹ <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/0563ec70abe4769e5615c57036f618c3-0290032023/original/SEA-SH-GPN-for-HD-Operations-French-translation.pdf>

² <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/b3e4f9273f676308274e8831538d9f91-0290032023/original/SEA-SH-Civil-Works-GPN-Third-Edition-French-translation.pdf>

Environnementales, et monitoring des conflits) pour intégrer l'équipe dédiée à la mise en œuvre du Projet STAR EST au niveau de provinces du Sud Kivu et de l'Ituri.

II. DEFIS

- La mise en œuvre du Projet requiert un suivi rapproché des activités dans 880 communautés dans plusieurs provinces, soit une multitude de sites à gérer en même temps et un très grand nombre de bénéficiaires, estimés à 3.3 millions.
- Le Projet comprend une large composante de réhabilitation et construction des infrastructures communautaires, ainsi que des sous composants d'entretien des voiries à travers des travaux à haute intensité de main d'œuvres (THIMO), des AGR, transfert monétaire qui implique le control permanent de la conformité au diverses exigences environnementales.
- Le Projet requiert un mécanisme de Gestion des plaintes (MGP) robuste pour en assurer la redevabilité et la sauvegarde des bénéficiaires et des communautés, avec de procédures spécifiques pour la gestion éthique et confidentielles des plaintes EAS/HS, avec une approche centrée sur la survivante Le Projet nécessite un déploiement rapide et un rythme de mise en œuvre soutenu pour atteindre ses objectifs en 5 ans.

III. MANDAT DU CHARGE DE SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE Y COMPRIS LES ASPECTS LIEZ AUX EAS/HS ET MONITORING DES CONFLITS

De façon générale le Chargé de sauvegarde environnementale et sociale y compris les aspects liés aux EAS/HS et monitoring des conflits est chargé d'assister le Coordonnateur Provincial (i) dans la recherche de solutions pratiques aux défis de mise en œuvre du Projet dans le domaine qui est le sien ; et (ii) dans ses relations avec les partenaires publics et privés du domaine dans chacune des provinces où le SSAES est affecté, et enfin (iii) dans la mobilisation des parties prenantes.

Sous la supervision technique des Spécialistes en Sauvegardes respectivement en charge de VBG, du Spécialiste en Sauvegardes Environnementales et du Spécialiste en Sauvegardes Sociales du projet, le Spécialiste en sauvegarde environnementale, sociale, VBG et monitoring des conflits a pour fonction principale de superviser la mise en œuvre technique de tous les instruments de sauvegardes sociales, environnementales, aspect VBG et monitoring des conflits dans les communautés bénéficiaires, en particulier la valorisation et la protection de la main d'œuvre locale et garantir l'atteinte des résultats du volet environnemental et social, en appliquant la stratégie ambitieuse, la planification proactive et la gestion rigoureuse des activités au niveau de sa province d'affectation.

De façon spécifique, le Spécialiste en sauvegarde environnementale, sociale, aspects EAS/HS et monitoring des conflits a pour attribution de :

Sur le plan technique :

- Conseiller la Coordination Provinciale du STAR-Est sur toutes les questions environnementales, sociales, y compris EAS/HS et monitoring des conflits ;
- Veiller à l'application des prescrits des instruments de sauvegardes environnementales et sociales élaborés dans le cadre du Projet notamment : (i) le Cadre de Gestion Environnemental et Social (CGES), y compris le plan d'action pour la prévention et réponse aux risques EAS/HS, (ii) le Plan engagement environnemental et social, (iii) le

Plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP) et d'autres instruments déclenchés dans le cadre de ce projet.

- Garantir la prise en compte des mesures environnementales et sociales, y compris EAS/HS dans la mise en œuvre des chantiers exécutés par le Projet au niveau provincial ;
- Faire les évaluations environnementales et sociales (screening) afin de catégoriser les différents chantiers en exécution pour préparer, le cas échéant, des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ou d'autres instruments y relatifs ;
- Veiller à l'intégration des prescriptions environnementales et sociales, y compris EAS/HS des PGES dans les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) et/ou Dossier de Demande de Cotation (DDC) ainsi que dans le contrat des prestataires ;
- Participer à l'élaboration et la mise à jour du volet environnemental et social des plans de travail et de budget annuel (PTBA) et du Plan de passation des marchés (PPM) en définissant les besoins en études, formations et toute autre activité en matière de sauvegarde environnementale et sociale de l'antenne du Sud-Kivu et de l'Ituri
- Conduire ou veiller au respect de la réalisation du criblage environnemental et social systématique de chaque activité/sous-projet en vue d'en déterminer la nature et l'ampleur des risques et impacts potentiels, leur catégorisation environnementale et au besoin, la portée de l'évaluation environnementale et sociale ;
- Contribuer à l'élaboration des termes de référence des instruments E&S lorsque cela est nécessaire, en collaboration avec les bénéficiaires des sous-projets et les différentes structures/entités impliquées dans la mise en œuvre du Projet STAR-Est, et assurer le suivi de leur réalisation en mettant l'accent sur la prise en compte des aspects hygiène-santé-sécurité, la protection de la biodiversité, les conditions des travailleurs, les aspects EAS/HS etc.
- Veiller à l'appropriation des instruments E&S du projet STAR-Est par les bénéficiaires des activités/sous-projets et les autres parties prenantes au projet au niveau du Sud-Kivu et de l'Ituri
- Participer à la préparation des missions de supervision et d'évaluation de la Banque mondiale et veiller à la mise en œuvre des recommandations relevant de son domaine, formulées au terme de ces missions au niveau de l'Antenne du Sud-Kivu et de l'Ituri
- Renforcer le contact permanent avec les parties prenantes au projet
- Diffusion locale des instruments de sauvegarde sous la supervision des Experts environnemental et social basés à Goma
- Effectuer des missions relatives aux aspects environnementaux et sociaux dans la zone sous sa supervision
- S'assurer de la mise en place et bon fonctionnement du MGP sensible à l'EAS/HS au niveau de chaque site d'intervention du Projet au niveau provincial ;
- Assurer la mise en œuvre et la coordination des actions de prévention et réponse aux risques EAS/HS développées par le plan d'action EAS/HS. Dans le cas échéant, appuyer le spécialiste en VBG du projet sur la gestion et suivi des plaintes EAS/HS Procéder à l'identification d'impacts environnementaux et sociaux potentiels non suffisamment identifiés ou traités par les bureaux d'études, les Comités Locaux de Développement (CLD), le maître d'ouvrage ou les entrepreneurs, et y apporter des mesures d'atténuation ou un Plan de Mise en Conformité (PMC) ;
- Assurer d'autres tâches lui confiées par la hiérarchie dans le cadre de son travail.

En matière de suivi et coordination :

- Elaborer les Plans de Travail Opérationnels (PTO) trimestriels liés à son poste ;

- Participer à l'évaluation des PTO trimestriels de la Coordination Provinciale à la fin de chaque trimestre ;
- En collaboration avec le Chargé de Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (CTHIMO) et le Chargé de Travaux d'Infrastructures Communautaires (CTIC), assurer le suivi des indicateurs de performances environnementales et sociales des chantiers en fonction de l'évolution des chantiers au niveau provincial ;
- Permettre aux Coordinations Provinciales de répondre à toute demande de données sur le Projet émanant de la Coordination Générale en matière environnementale et sociale tout en intégrant les aspects EAS/HS ;
- Assurer la cohérence et la qualité des données recueillies par les points focaux environnementaux et concilier celles-ci avec les données du système MARTA³ en vue de l'élaboration des différents rapports environnementaux et sociaux.

En matière de renforcement de capacités :

- Conseiller les décideurs provinciaux et les différentes parties-prenantes sur la nécessité de la prise en compte des questions environnementales et sociales, y compris EAS/HS dans la mise en œuvre des chantiers du Projet ;
- Assurer la prise en compte des aspects environnementaux par les prestataires (entreprises, bureaux d'études, etc.), par le renforcement des capacités requis par chaque acteur à différents niveaux de réalisation des activités ;
- Assurer l'appropriation des instruments de gestion sociale et environnementale du Projet par l'équipe provinciale du STAR EST, y compris le plan d'action EAS/HS ainsi que les points focaux environnementaux (PFE) ;
- Former les entités partenaires et les PFE à la bonne tenue des outils de collecte des données environnementales et sociales.

En matière de reportage :

- Produire dans le délai prescrit les rapports mensuels d'activités en collaboration avec les PFE;
- Assister le/la spécialiste en VBG, le Spécialiste en Sauvegardes Environnementales (SSAE) et le Spécialiste en Sauvegardes Sociales (SSAS) dans la production des rapports trimestriels, semestriels et annuels des activités ;
- Produire les rapports circonstanciels en cas d'incident ou d'accident et les transmettre immédiatement au Coordonnateur Provincial (CP);
- Le rapport de mise en œuvre du MGP des plaintes non sensibles et sensibles tous les trois (3) mois
- Les rapports circonstanciels en cas d'incident environnemental (par exemple à la suite de la survenance ou modification substantielle de risque lié au sous-projet) ou encore en cas d'accidents
- Les rapports des missions dans les zones du projet sous sa supervision
- Appuyer le/la spécialiste en VBG dans l'élaboration de rapport en matière d'EAS/HS, y compris le suivi des incidents et plaintes EAS/HS

IV. EVALUATION DES PERFORMANCES

Les indicateurs de performance du SSAES sont :

³ *Monitoring Automated for Real Time Analysis* (MARTA) est le système de supervision à distance basée sur la plateforme KoboToolbox, qu'a été développé par le STAR EST pour le suivi des activités de travaux.

- La qualité et respect des délais des rapports de suivi de sauvegardes et en appui des points focaux environnementaux est mis à jour régulièrement selon l'évolution des activités du projet ;
- Les rapports de suivi requis (périodiques et mensuels) sont soumis et approuvés par validés par les spécialistes en sauvegardes de la coordination générale (EVBG, SSAS et SSAE) ;
- Les activités liées aux aspects, sociaux, y compris EAS/HS, et environnementaux prévues dans le budget et chronogramme sous sa responsabilité sont dans le délai et exécutés à 100%.
- Les Contrats, Chartes et Codes de Bonne Conduite, intégrant aussi des interdictions et sanctions pertinentes liées aux actes EAS/HS, sont signés par tous les personnels et bénéficiaires, et sont strictement appliqués ;
- Le rapport de formation/sensibilisation des parties prenantes sur les exigences sociales, y compris EAS/HS et environnementales du Projet est mis à jour régulièrement et reflète le niveau d'avancement des activités ;
- La supervision sur terrain des activités du Projet est effectuée selon le programme mis en place ;
- Les rapports du MGP sensible à l'EAS/HS et d'incidents et accidents sont soumis dans le délai et des mesures appropriés sont validées par les Spécialistes en sauvegardes du projet.
- L'audit technique et social confirme le respect des procédures et la qualité des instruments.

Ces indicateurs de performance doivent être atteints à 75 % au moins. Un pourcentage inférieur à ce seuil (75%) est considéré comme performance faible, et médiocre. Le rapport d'évaluation est soumis au Coordonnateur national par Les Spécialistes en sauvegarde du projet chacun respectivement dans son domaine (Social, environnemental, VBG et monitoring des conflit).

Le renouvellement du contrat est soumis à l'évaluation satisfaisante des performances du Spécialiste en sauvegarde environnementale, sociale, aspects EAS-HS et monitoring des conflits après avis favorable de la Banque mondiale.

V. SUPERVISION HIERARCHIQUE

Placé sous l'autorité institutionnelle du Coordonnateur Provincial (CP), il supervise et évalue les performances du **Chargé de sauvegardes environnementale et sociale y compris les aspects EAS/HS et monitoring des conflits.**

Chargé de sauvegardes environnementale et sociale y compris les aspects EAS/HS et monitoring des conflits, travaillera en étroite collaboration avec **le/la Spécialisâtes en sauvegarde sociale, le/la sauvegarde environnementale, et le/la spécialiste en VBG**, au niveau de la coordination générale.

VI. QUALIFICATIONS ET APTITUDES

Les qualifications et aptitudes **indispensables** pour cette mission sont les suivantes :

- Être titulaire **d'un diplôme d'études supérieures (Bac+5)** dans les domaines suivants : sociologie, anthropologie, droit, développement rural, science de l'environnement (biologie et écologie) et agronomie ;
- Justifier d'au moins **3 années d'expérience professionnelle** pertinente dans le domaine de **l'évaluation environnementale et sociale** des programmes ou projets de développement financés par les partenaires multilatéraux et/ou bilatéraux, dont au moins 2 ans en qualité de **chargé des sauvegardes environnementales et sociales avec une connaissance concernant les questions en matière de prévention et réponse aux VBG et/ou genre** ;
- Être familiarisé(e) avec **les normes environnementales et sociales de la Banque mondiale**, notamment les NES applicables à ce projet STAR-Est;

- Avoir une bonne connaissance des **textes juridiques nationaux et internationaux** applicables en **matière de sauvegardes environnementales et sociales** ratifiés par la RDC, y compris les textes relatifs à l'égalité de genre et à la protection des droits des femmes et des enfants ;
- Avoir une bonne connaissance des **outils standards informatiques** (World, Excel, Powerpoint, Internet, etc.) ;
- Avoir une maîtrise parfaite du **français et du Swahili, étant des langues parlées dans la zone du projet,**

Les qualification et aptitudes suivantes sont un atout :

- Avoir une maîtrise dans le screening environnemental et social ;
- Avoir des notions sur les mécanismes de gestion des plaintes, et les procédures pour la gestion de plaintes EAS/HS ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ; un esprit d'initiative et de la rigueur dans le traitement des dossiers ;
- Avoir une expertise dans la prévention et réponse aux VBG, y compris une compréhension de l'approche centrée sur la survivante ainsi que des principes directeurs et éthiques qui gouvernent le travail avec les survivantes de VBG et la gestion et le traitement des données sensibles des VBG ;
- Posséder une maîtrise d'au moins une des langues locales parlé dans le milieu (Swahili, Mashi, Kirega, Kihavu, Kibembe, Kinyarwanda et Kifulero) ;
- Avoir une expérience opérationnelle en RDC ;
- Avoir l'habitude de travailler avec les structures étatiques et les administrations locales ;
- Avoir une expérience avec les programmes de développement communautaire, de filets sociaux, y compris de transferts monétaires et, ou, de travaux publics à haute intensité de main d'œuvre ;
- Avoir le sens de l'organisation et une aptitude à travailler dans une équipe multidisciplinaire, tout en ayant la capacité de travailler efficacement de manière indépendante ;
- Disposer de qualités de leadership avec de bonnes capacités de communication et de relations interpersonnelles ;
- Être dynamique, prêt à aller sur le terrain avec les équipes et à la rencontre des bénéficiaires et communautés, et avoir une très forte motivation pour une mission compliquée dans un environnement difficile.

VII. LIEU ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Il est prévu le recrutement d'un (1) **Chargé de sauvegardes environnementale et sociale y compris les aspects EAS/HS et monitoring des conflits** qui sera affecté à Bukavu au chef-lieu de la province du Sud Kivu par le Projet.

Ce dernier, effectuera des missions fréquentes sur le terrain à l'intérieur de la province et parfois à Goma à la Coordination Générale du STAR-Est. Le Projet mettra à sa disposition les équipements et matériels nécessaires à l'exercice de sa mission.

Il/Elle devra signer le code de bonne conduite du projet ainsi que bénéficier d'une séance de formation en matière de VBG avant que les activités de la mission commencent. La formation sera conduite par le/la spécialiste en VBG du projet, et sera orientée sur les recommandations de la BM en matière de gestion de risques EAS/HS, les principes directeurs pour les VBG, et les actions

identifiées dans le plan d'action EAS/HS (code de bonne conduite, fonctionnement du MGP-EAS/HS, etc.).

VIII. CONDITIONS DE CONTRAT

- Disponibilité immédiate à Bukavu au Sud Kivu ;
- **Durée** : 12 mois dont une période probatoire de 6 mois, renouvelable sur la base de l'évaluation satisfaisante des performances ; et avis de non-objection de la BM
- Type de contrat : contrat-type au forfait mensuel, signé entre le STAR-Est et le Chargé de sauvegardes environnementale et sociale y compris les aspects EAS/HS et monitoring des conflits, après avis technique de la Banque mondiale ;
- Rémunération et frais divers : salaire attractif, montant et modalités de paiement négociés, frais de communication et frais de soins médicaux.

Cette mission du Chargé de sauvegardes environnementale et sociale y compris les aspects EAS/HS et monitoring des conflits est entièrement financée sur les Fonds de la Banque mondiale versés sur un compte dédié du STAR-Est. Toute prestation externe du Chargé de sauvegardes environnementale et sociale y compris les aspects EAS/HS et monitoring des conflits devra obtenir l'autorisation préalable et sera sans rémunération additionnelle pour autant qu'il dispose d'un contrat à plein temps (100 %) avec le STAR-Est.

IX. METHODE DE RECRUTEMENT

Le processus de passation des marchés sera conduit par la méthode de sélection des consultants individuels par approche ouverte conformément à la Nouvelle Règlementation de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de Juillet 2016, Révisée en Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020.

Les fonctionnaires ou Agents des structures publiques centrales ou provinciales peuvent faire acte de candidature, mais, en cas de recrutement, le candidat fonctionnaire retenu devra au préalable obtenir une mise en détachement (cf. articles 23, 32, 33 et 34 du statut des fonctionnaires).